

La Confédération l'autorisation fédérale

Assermentation devant l'autorité de l'Etat vaudois et de la nationalité suisse



Vous voulez déposer une demande ?

Vous voulez tester vos connaissances sur la Suisse ?

[www.vd.ch/
naturalisation](http://www.vd.ch/naturalisation)

Vous avez besoin d'un passeport de langues ?

www.fide-info.ch

Vous avez des questions ?

>[info.naturalisation
@vd.ch](mailto:info.naturalisation@vd.ch)

> **auprès de votre commune**

« La naturalisation, c'est l'accès aux droits civils et politiques, mais aussi de l'appartenance et à la communauté helvétique. »

Mais encore ...

la Suisse accepte la citoyenneté. Vous conservez ainsi votre passeport, mais votre pays le refuse.

Comment obtenir votre passeport suisse ?

Des questions ? Consultez www.vd.ch/naturalisation

Télécharger le formulaire de naturalisation correspondant à votre situation:

> www.vd.ch/naturalisation



Remplir, imprimer et signer le formulaire



Joindre tous les documents demandés

> Plus d'infos : www.vd.ch/naturalisation
> Passeport de langues : www.fide-info.ch



Envoyer votre demande au:

Service de la population (SPOP)
Secteur des naturalisations
Centre de numérisation
Case postale
CH-1014 Lausanne

Le Service de la population (SPOP) examine votre demande:

- > Années de résidence (10 ans)
- > Permis C valable
- > Niveau de français attesté : A2 à l'écrit et B1 à l'oral
- > Casier judiciaire - VOSTRA
- > Aide sociale



La commune de résidence :

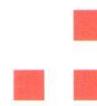
Evalue

- > Votre intégration et votre familiarisation avec les conditions de vie en Suisse
- > Le respect de l'ordre public (impôts, etc.)

Organise

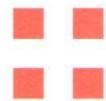
- > Le test de connaissances élémentaires (fédéral, cantonal et local)

Octroi de la bourgeoisie



Le SPOP soumet votre demande au Conseil d'Etat :

Octroi du droit de cité vaudois



La Confédération accorde l'autorisation fédérale

Assermentation devant le Conseil d'Etat vaudois et acquisition de la nationalité suisse



« La naturalisation, c'est non seulement l'accès aux droits civiques et politiques, mais aussi **l'expression de l'appartenance et de la participation à la communauté helvétique.** »

Mais encore...

la Suisse accepte la double nationalité :
Vous conservez ainsi votre origine, sauf si votre pays le refuse expressément.

Comment obtenir votre passeport suisse ?
www.biometrie.vd.ch

Des questions ? Consultez notre F.A.Q sur
www.vd.ch/naturalisation > faq